

ST. LUNAIRE

MAGAZINE

ÉTÉ 2026

■ Une nouvelle équipe
municipale

■ Finances

Ce que vous devez savoir



Saint-Lunaire

SAINT - LUNAIRE AGIT DURABLEMENT !



SOMMAIRE

- 3 Édito
- 4 Trombinoscope
- 5 Urbanisme - Travaux
- 6 - 8 Finances
- 9 - 10 Assainissement - Aménagement
- 11 CCAS
- 12 - 13 Culture - Animation
- 14 - 15 Enfance - Jeunesse
- 16 - 17 Communauté de Communes
- 18 - 19 Office de Tourisme intercommunal
- 20 Sport
- 21 - 31 Associations
- 31 Expression de la minorité

DES PERMANENCES AU PLUS PRES DES HABITANTS

→ Conseil en architecture et en urbanisme

Le Département d'Ille-et-Vilaine propose un service de conseil en construction et en rénovation à destination des particuliers, des élus et des collectivités. Ce service de conseil en architecture et en urbanisme (CAU 35) est totalement gratuit pour les particuliers.

A Saint-Lunaire, l'architecte conseil du département est présente le jeudi une fois par mois et reçoit les habitants sur rendez-vous auprès du service urbanisme au 02 99 46 09 05.



→ Permanence Architecte des Bâtiments de France (ABF)

Pour les projets situés en secteurs protégés (site patrimonial remarquable, sites naturels), une permanence mensuelle avec l'Architecte des Bâtiments de France est organisée le jeudi une fois par mois, sur rendez-vous auprès du service urbanisme au 02 99 46 09 05. Les administrés qui souhaitent rencontrer l'ABF sont invités à apporter un avant-projet architectural lors du rendez-vous.



→ Un avocat pour vous conseiller

Consultations gratuites de proximité au service des justiciables organisées par le barreau de Saint-Malo Dinan. Le 1^{er} vendredi de chaque mois de 9h à 12h sur rdv à l'accueil de la mairie.



→ Permanence « Rénovation énergétique de l'habitat »

Le mercredi après-midi tous les 15 jours sur rendez-vous auprès de la Maison de l'Habitat au 02 99 21 17 26. Communauté du Pays de Saint-Malo »



Saint-Lunaire - Magazine ÉTÉ 2026

Directeur de publication : Philippe Roullé

Coordination : François Lamalle

Dépôt légal : Juin 2026

Crédit photos :

Conception : www.franckcoudreau.com

Impression : HPI



EDITO

A vos marques, prêts...

Depuis le 29 mars dernier, vous nous avez confié l'administration de la commune, pour qu'un nouvel air souffle sur Saint-Lunaire.

Sans aucun esprit de vengeance ou de règlement de comptes, nous nous sommes mis rapidement au travail. Regarder devant plutôt que derrière est notre credo.

Notre équipe est maintenant constituée et opérationnelle. Chacun a pris ses responsabilités et a engagé les premières actions.

Loïc de Courlon s'est attelé aux finances, dont le gros du travail sera d'équilibrer notre budget dans un contexte de gros travaux d'entretien de notre patrimoine. Nous savons aussi que la situation financière de notre pays aura un impact significatif sur les subventions et probablement sur l'imposition. Autre chantier important pour Loïc, l'augmentation de la capacité de notre station d'épuration, dont les travaux prévus à partir de septembre 2026 sont actuellement contrariés par des baisses annoncées de subventions de l'agence de l'eau.

Sophie Guyon planche déjà sur la révision obligatoire de notre PLU, afin de le mettre en conformité avec le SCoT*, et la prise en compte du recul de côte qui affectera de façon certaine Saint-Lunaire. Ce PLU sera aussi le reflet de notre politique de développement de l'Habitat sur notre commune, notamment pour le logement des jeunes et des aînés.

Sports, inclusion et associations pour Bruno Legrand, nous prépare un beau programme pour tous, et impliquera encore plus les associations dans la vie lunairienne.

Virginie Riot a pris les rênes du CCAS, et accompagne notamment le regroupement des Services d'Autonomie à Domicile de plusieurs communes, pour offrir plus de flexibilité. Sur la politique de santé, nous travaillons sur une évaluation des besoins en santé sur le territoire afin de proposer une offre plus large aux habitants.

Camille Moyencourt et François Lamalle communiquent toujours et encore, et vont mettre en place de nouveaux outils et visuels pour dynamiser nos actions et vous informer. Beaucoup de belles choses à venir.

Véronique Salze-Lozac'h travaille en synergie avec le Centre Culturel Jean Rochefort pour décliner une offre culturelle riche et cohérente.

Bertrand Robinet met actuellement toute son énergie à perpétuer et dynamiser notre marché dominical. Notre fidèle placier Henri Jalu se chargera pour sa part du marché gourmand du mercredi.

Enfin, lourde tâche pour Eric Legrand que d'être en charge du suivi de tous les gros travaux (Eglise, quartier du Décollé, Mairie, La Poste, Tennis couverts, salle Aimé Le Foll, lotissement des fleurs...) et du renouvellement de nos 2 AOT**, autrement dit les zones de mouillages.

Il me reste encore un peu de place pour vous parler des conseillers municipaux qui sont pleins de motivation pour insuffler ce nouvel air.

Quant à moi, je suis un peu le chef d'orchestre de cette équipe et la partition sera belle et harmonieuse. Nous sommes prêts. FEU !

PHILIPPE ROULLÉ

* Le Schéma de Cohérence Territoriale

** L'Autorisation d'Occupation Temporaire

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Depuis la fin mars, une nouvelle page s'écrit pour notre commune. Ce « Nouvel Air » que nous avons souhaité insuffler ensemble est désormais une réalité concrète.

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE



Autour de
Philippe ROULLÉ
(Maire et 3ème Vice-Président
à la Communauté de
Communes Côte d'Émeraude)

Une transition sous le signe de la bienveillance

Réussir les premiers pas d'un mandat demande de l'écoute et de la collaboration. Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal. Qu'il s'agisse des équipes administratives ou techniques, leur accueil bienveillant et leur professionnalisme ont été essentiels pour nous permettre d'appréhender rapidement les dossiers en cours et d'assurer la continuité du service public.

LES ADJOINTS AU MAIRE



Sophie GUYON
1ère adjointe
déléguee dans
les domaines de
l'urbanisme et aux
espaces verts.



Bruno LEGRAND
2ème adjoint
délégue au sport,
à l'inclusion, à
la jeunesse, aux
associations et aux
mobilités douces.



Virginie RIOT
3ème adjointe
déléguee aux
affaires sociales.



François LAMALLE
4ème adjoint
délégue à la
communication, à
la fibre et aux outils
numériques.



**Véronique SALZE
LOZAC'H** : 5ème
adjointe déléguee
à la culture, au
tourisme et au
patrimoine.



Loïc de COURLON
6ème adjoint
délégue aux
finances, à la
commande
publique, à l'eau
potable et à
l'assainissement.

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Eric LEGRAND
Travaux, mer et
littoral.



Bertrand ROBINET
Ressources humaines
(commune et
CCAS), comptabilité
analytique,
commerce et
sécurité.



**Camille
MOYENCOURT**
Affaires scolaires,
périscolaires et
extrascolaires,
coordination
et soutien aux
événements
municipaux.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

*Engagés au sein
des commissions,
ils participent
activement à la
vie locale :*



Jean-Marie FLOC'H



Nathalie HAMON



Laurence ZIGLINI



Armelle NOËL



Brune BÉGUIN



Laurène BASLÉ



Grégoire BOUREL



Gabin JUBAULT

REPRÉSENTATION DE LA MINORITÉ

Le débat
démocratique
est assuré par la
présence de :



Corinne LUCAS



Vincent BOUCHE



Françoise RIOU



Muriel CARUHEL



**Christian BRIÈRE
DE LA HOSSERAYE**

PERMANENCES D'ÉLUS

Organisées chaque samedi matin de 10h à 12h, ces permanences se déroulent en mairie et sont ouvertes à tous, sans rendez-vous. Elles offrent aux habitants un temps d'échange privilégié avec les élus municipaux (maire, adjoints et conseillers délégués). Chacun peut ainsi poser ses questions, faire part de ses préoccupations, partager ses idées ou s'informer sur les projets et actions menés au sein de la commune.

LES ANNÉES SE SUIVENT ET NE SE RESSEMBLENT PAS

Depuis le 29 mars 2026, Sophie Guyon est l'adjointe à l'urbanisme de Saint-Lunaire. Elle travaille en collaboration avec Eric Legrand, conseiller municipal délégué aux travaux.

Vous pourrez rencontrer Sophie Guyon tout au long de votre projet de construction ou d'aménagement :

- Sur rendez-vous avec Madame Pauline Saglio, architecte conseil du Département, chargée de vous aider dans l'élaboration puis l'inscription de votre projet dans l'environnement.
- Sur rendez-vous avec Madame Sandra Le Devehat, architecte des Bâtiments de France pour les projets situés en sites protégés.
- En permanence tous les lundis entre 15 h et 17 h.



Les rendez-vous sont à prendre au 02 99 46 09 05 ou sur : urbanisme.mairie@saint-lunaire.fr

Ils se déroulent au service de l'urbanisme, boulevard Flusson, dans le bâtiment situé à gauche, en entrant dans le jardin de la mairie.

Pour les travaux sur les voies ou les espaces publics, Eric Legrand assure le suivi et l'élaboration de solutions, à votre écoute et en lien étroit avec les services techniques. Il est joignable en mairie au 02 99 46 30 51.

La vision qui les rassemble : un urbanisme juste et bienveillant !

ÇA BOUGE À SAINT-LUNAIRE !

Depuis le début du mandat, les sujets liés aux travaux ne manquent pas et vous êtes nombreux à nous interpellier au détour d'une rue ou d'un chantier.

Au Décollé, les travaux avancent dans un contexte parfois complexe : circulation, délais, accès, habitudes de vie des riverains... Nous savons les contraintes que tout cela représente et y restons attentifs.

Du côté de la digue de Longchamp, plusieurs propositions d'associations sont actuellement à l'étude. Là aussi comme ailleurs, il nous faut concilier usages, sécurité, cadre de vie et faisabilité technique.

Les demandes de travaux et les projets portés par les habitants sont nombreux, Saint-Lunaire est une commune vivante ! Tout cela représente un travail important pour les services municipaux.

Sophie Guyon s'associe à moi pour remercier chaleureusement les agents des services techniques et administratifs qui assurent avec sérieux la continuité des dossiers, tout en restant pédagogues.

«Vous me croiserez sans doute au coin d'une rue, près d'un chantier ou d'un équipement communal. N'hésitez pas à venir échanger !»

Eric Legrand, Conseiller délégué aux travaux, à la mer et au littoral



CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR NOS FINANCES

L'ordre du jour du conseil municipal du 15 avril faisait la part belle aux questions financières.

- Le conseil a approuvé les comptes 2025.
- Sans surprise, le conseil a décidé d'affecter l'intégralité du résultat 2025 au budget d'investissement 2026 au vu du montant des investissements lancés au cours du précédent mandat, à payer en 2026.
- Conformément à nos engagements de campagne, le conseil a décidé de ne pas augmenter les taux d'impôts directs locaux 2026.
- Le budget 2026 a été voté trois semaines après notre entrée en fonction en reprenant intégralement les chiffres préparés par l'ancienne équipe municipale.

Ce budget se caractérise par un montant d'investissements à payer en 2026 dépassant tous ceux de la dernière mandature.

En effet, aux importants restes à réaliser 2025 s'ajoute le solde du centre culturel Jean Rochefort, la voirie du quartier du Décollé, la maison des professions libérales livrée en septembre, la deuxième tranche du lotissement des fleurs. Au total, la facture 2026 s'élève à 4,5 millions d'euros. Son financement nécessitera de contracter un nouvel emprunt en 2026.

Approbation des comptes 2025

Libellé	Fonctionnement	Investissement	Total 2025	Restes à réaliser	Total après restes à réaliser
Recettes	5 258 905 €	2 598 164 €	7 857 070 €	642 515 €	8 499 585 €
Dépenses	3 919 457 €	4 214 198 €	8 133 655 €	831 652 €	8 965 307 €
Résultat 2025	1 339 448 €	1 616 033 €	276 586 €	189 137 €	465 723 €
report N-1	0 €	1 323 145 €	1 323 145 €		1 323 145 €
Résultat cumulé	1 339 448 €	292 888 €	1 046 560 €	189 137 €	857 423 €

Le résultat 2025 du budget de fonctionnement s'élève à 1 339 448 € contre 1 102 807 € en 2024.

Ce résultat exceptionnel s'explique par des droits de mutation de 498 000 € (+ 180 000 €/2024), par des produits exceptionnels de 80 000 € et par une diminution de la subvention versée au CCAS en raison de l'utilisation d'une réserve antérieure de 90 000€.

Le budget d'investissement termine l'année avec un déficit de 1 616 033 €. Après prise en compte d'un report du résultat N-1 de 1 323 145 €, le résultat cumulé du budget d'investissement s'établit à - 292 888€.

Les restes à réaliser en matière d'investissement se traduisent par un report de dépenses à payer sur 2026 de 831 652 € financées en majeure partie par deux emprunts votés en décembre 2025 pour un montant de 638 000 €.

Affectation du résultat de fonctionnement 2025

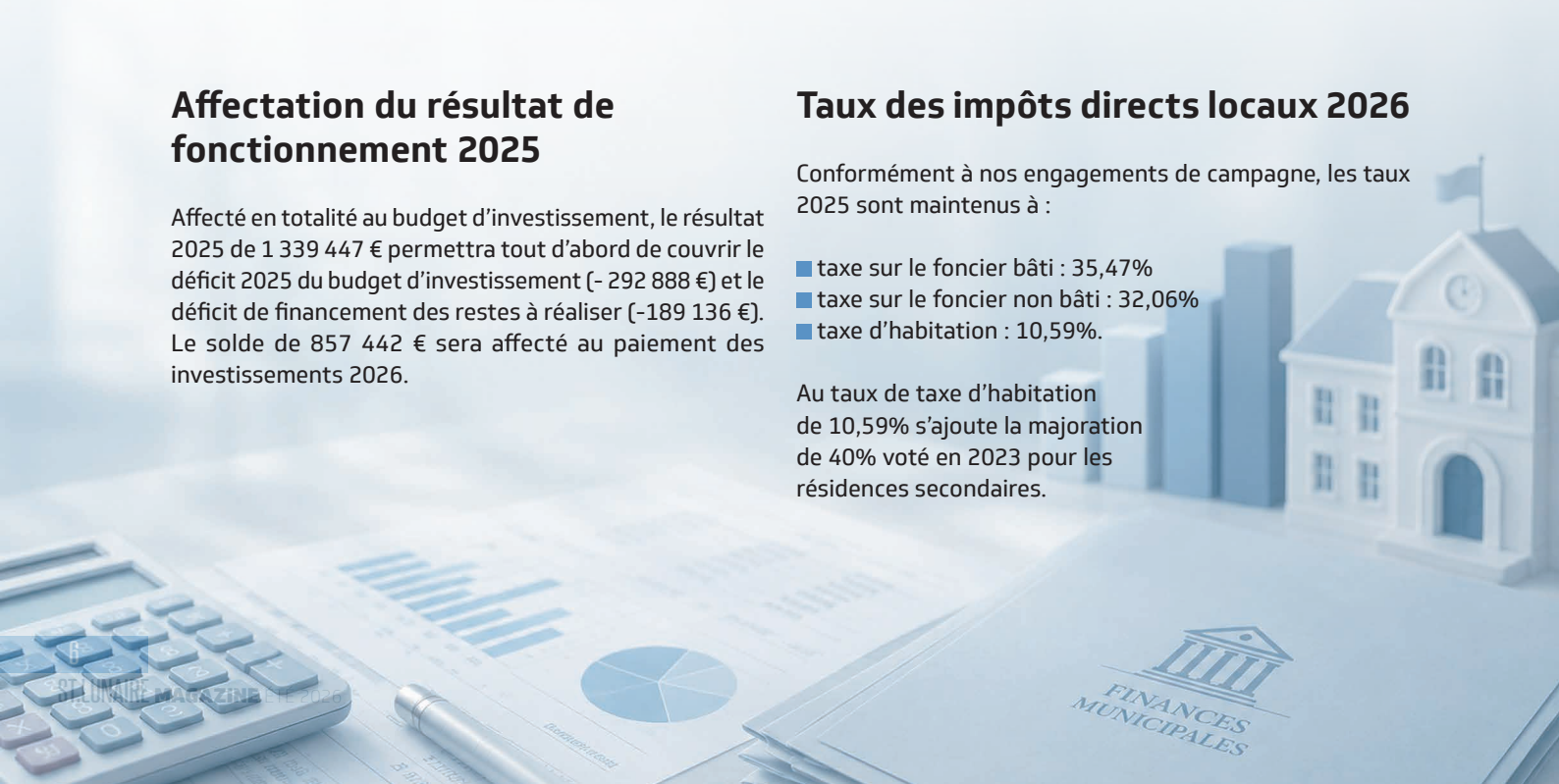
Affecté en totalité au budget d'investissement, le résultat 2025 de 1 339 447 € permettra tout d'abord de couvrir le déficit 2025 du budget d'investissement (- 292 888 €) et le déficit de financement des restes à réaliser (-189 136 €). Le solde de 857 442 € sera affecté au paiement des investissements 2026.

Taux des impôts directs locaux 2026

Conformément à nos engagements de campagne, les taux 2025 sont maintenus à :

- taxe sur le foncier bâti : 35,47%
- taxe sur le foncier non bâti : 32,06%
- taxe d'habitation : 10,59%.

Au taux de taxe d'habitation de 10,59% s'ajoute la majoration de 40% voté en 2023 pour les résidences secondaires.



Budget de fonctionnement 2026 de la commune

Afin d'en faciliter la compréhension, ces chiffres reprennent uniquement les opérations réelles impactant notre résultat et notre trésorerie hors opérations d'ordre comptables.

Le résultat prévisionnel de ce budget dit « primitif » de 385 000 € traduit une approche prudente par rapport à un résultat 2025 dont le niveau s'explique par plus de 390 000€ de produits exceptionnels ou de baisses de charges non reproductibles.

OPERATIONS REELLES - SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
DEPENSES	3 991 600 €	3 540 583 €	4 200 000 €
011 - Charges à caractère général	1 390 000 €	1 178 311 €	1 400 000 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 070 000 €	1 926 044 €	2 100 000 €
014 - Atténuations de produits	105 000 €	99 079 €	136 000 €
65 - Autres charges de gestion courante	391 100 €	316 276 €	510 000 €
66 - Charges financières	14 000 €	10 093 €	20 000 €
67 - Charges spécifiques	10 000 €	105 €	18 000 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	11 500 €	10 674 €	16 000 €
RECETTES	4 515 000 €	4 905 567 €	4 585 000 €
013 - Atténuations de charges	0 €	1 555 €	0 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	390 000 €	418 573 €	358 160 €
73 - Impôts et taxes	504 400 €	506 014 €	504 400 €
731 - Fiscalité locale	2 930 000 €	3 258 640 €	2 999 340 €
74 - Dotations et participations	549 600 €	571 661 €	585 600 €
75 - Autres produits de gestion courante	135 500 €	112 572 €	132 500 €
76 - Produits financiers	0 €	8 €	0 €
77 - Produits spécifiques	5 000 €	36 544 €	5 000 €
78 - Reprise sur provisions	500 €	0 €	0 €
Résultat de fonctionnement - Opérations réelles	523 400 €	1 364 985 €	385 000 €

***011 - Charges à caractère général** : cette ligne est volontairement maintenue au niveau du budget 2025 malgré un budget énergie en hausse.

***012 - Masse salariale** : outre l'impact du fameux glissement vieillesse technicité, cette ligne progresse en raison de la création d'un poste supplémentaire à la médiathèque (financé pour moitié par la DRAC), d'une augmentation des cotisations retraite (30 000 €) et de la création d'un versement mobilité retraite (0,15 %).

***65 - Autres charges de gestion courante** : cette ligne prévoit une subvention CCAS de 167 000 € intégrant la participation au SAD.

***70 - Produits et services** : une vente exceptionnelle de bois de 59 000 € est venue gonfler cette ligne en 2025.

***731 - Fiscalité locale** : la baisse par rapport à 2025 est due à des droits de mutation budgétés à 250 000 € contre 498 000 € en 2025. Intégrant une augmentation des bases locatives de 0,7%, les montants attendus en 2026 sont pour :

- la taxe foncière sur le foncier bâti : 2 731 545 €
- la taxe foncière sur le foncier non bâti : 26 417 €
- la taxe d'habitation sur les résidences secondaires après majoration : 947 479 €.
- A ces montants s'applique un coefficient de péréquation de 23,8%. La commune devrait percevoir 2 814 052 € au final.

***74 - Dotations et participations** : cette ligne comprend, entre autres, la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'état pour 316 000 €, quasi-stable par rapport à 2025.

Budget d'investissements 2026 de la commune

Comme pour le budget de fonctionnement, ces chiffres reprennent uniquement les opérations réelles impactant notre résultat et notre trésorerie hors opérations d'ordre comptables.

OPERATIONS REELLES - SECTION D'INVESTISSEMENT	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
EPENSES	6 790 000 €	3 426 561 €	6 797 000 €
01 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	0 €	292 888 €
0 - Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	156 000 €
6 - Emprunts et dettes assimilées	90 000 €	88 569 €	102 639 €
04 - Subventions d'équipement versées	685 000 €	260 449 €	437 103 €
dépenses d'équipement	5 682 000 €	2 969 543 €	5 750 370 €
20 - Immobilisations incorporelles	46 775 €	1 008 €	279 425 €
21 - Immobilisations corporelles	1 216 731 €	304 764 €	669 524 €
23 - Immobilisations en cours	4 418 494 €	2 663 771 €	4 801 420 €
7 - Autres immobilisations financières	333 000 €	108 000 €	58 000 €
RECETTES	6 266 600 €	3 108 136 €	6 412 000 €
01 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 323 145 €	1 323 145 €	0 €
24 - Produits des cessions d'immobilisations	90 000 €	0 €	50 000 €
0 - Dotations, fonds divers et réserves	1 352 888 €	1 347 528 €	1 839 448 €
3 - Subventions d'investissement	892 699 €	329 462 €	609 137 €
6 - Emprunts et dettes assimilées	2 357 868 €	0 €	3 780 415 €
7 - Autres immobilisations financières	250 000 €	108 000 €	133 000 €
Résultat d'investissement - Opérations réelles	-523 400 €	-318 425 €	-385 000 €

L'établissement de ce budget répond à trois règles :

→ L'obligation de reprendre tous les projets d'investissements ouverts même si une part importante ne sera pas réalisée en 2026. Ceci s'explique le montant de dépenses d'équipement budgété de 5,7 millions d'euros.

→ L'obligation de présenter un budget entièrement financé. Ceci explique le montant prévisionnel des emprunts de 3,8 millions d'euros en ligne 16

→ L'obligation de limiter son déficit au résultat prévisionnel du budget de fonctionnement afin d'assurer l'équilibre global du budget de la commune.

Sans démarrer aucun nouveau projet, les dépenses réelles 2026 devrait s'élever à 4,5M€ avec pour principaux postes :

- Les restes à réaliser 2025 : 832 000€
- Solde du centre culturel Jean Rochefort : 300 000€

■ Investissements courants 2026 : 532 000€ soit 60% du budget prévisionnel

■ Voirie Décollé : 1 600 000€ sur un budget total de 2,5M€

■ Lotissement des fleurs : 450 000€

■ Maison des professions libérales : 600 000€

■ Maitrise d'œuvre Église et Poste : 170 000€

Face à ces dépenses, nos ressources disponibles s'élèvent à 2,9 M€, se décomposant comme suit :

■ Résultat 2025 : 1 046 000 € après déduction du déficit 2025

■ Emprunts décembre 2025 : 638 000 €

■ Fonds de compensation TVA : 500 000 €

■ Subventions à recevoir : 609 000 €

■ Participation du département Ille-et-Vilaine : 71 000 €

■ remboursement emprunts : - 100 000€

Equilibrer notre budget d'investissement pour préserver notre capacité d'investissement en 2027 nécessiterait d'emprunter environ 1,5 M€ d'ici fin 2026.

Approbation des comptes 2025 du service des eaux

Libellé	Fonctionnement	Investissement	Total 2025	Restes à réaliser	Total après restes à réaliser
Recettes	589 102 €	403 096 €	992 199 €	0 €	992 199 €
Dépenses	595 697 €	753 085 €	1 348 782 €	-26 847 €	1 321 934 €
Résultat 2025	-6 594 €	-349 988 €	-356 583 €	-26 847 €	-383 430 €
report N-1	428 334 €	413 689 €	842 023 €		842 023 €
Résultat cumulé	421 740 €	63 700 €	485 440 €	-26 847 €	458 593 €

Le budget de fonctionnement du service des eaux présente pour la première fois depuis de nombreuses années un léger déficit.

Après prise en compte des reports N-1 de fonctionnement et d'investissement, le résultat cumulé 2025 après restes à réaliser ressort à 458 593 €. Ce montant permettra de payer les travaux de réseaux de la tranche 2 du lotissement des Fleurs d'un montant de 436 000 €.

ÉCONOMISER LES RESSOURCES EN EAU

Bien gérer sa consommation, ajuster ses habitudes et rester attentif contribue à limiter significativement l'impact sur les ressources en eau.

Adoptez les bons réflexes au quotidien

En cas d'absence prolongée, pensez à couper l'arrivée d'eau avant compteur. Une fuite peut survenir à tout moment : canalisation qui éclate, joints usés, écrou mal serré, flotteur de chasse d'eau défectueux... Lorsque vous êtes chez vous, un bruit inhabituel ou un écoulement vous alerte rapidement. En revanche, si vous êtes absent ou en voyage, la fuite peut passer inaperçue jusqu'à votre facturation.



REA

Le Syndicat Intercommunal Rance Emeraude Assainissement REA est en place.

Dans notre précédente édition, nous vous informions de la création du syndicat d'assainissement Syndicat Intercommunal Rance Emeraude Assainissement (REA) au 1er janvier 2026.

A la suite des élections municipales de mars 2026, les 14 nouveaux élus qui représentent les communes de Lancieux, La Richardais, Le Minihic-sur-Rance, Pleurtuit, Saint-Briac-sur-Mer, Saint-Lunaire et Trémereuc au sein de REA se sont réunis le vendredi 24 avril 2026, au siège administratif du syndicat, au 2 rue de Dinan à Pleurtuit.

La présidence de REA a été confiée à M. Christophe Ricour, 2ème adjoint à Saint-Briac, en charge des travaux et des affaires juridiques. Il sera secondé dans sa tâche par 4 vice-présidents, M. Alain Barbé, 1er adjoint à Pleurtuit en qualité de 1er vice-président, M. Loïc de Courlon, adjoint aux finances et au service des eaux à Saint-Lunaire, M. Philippe Méhouas, 3ème adjoint à La Richardais et M. Daniel Turmel, adjoint aux travaux au Minihic-sur-Rance. Mme Marianne Daignan, Maire de Lancieux et M. Serge Briard, adjoint à Trémereuc ont également été élus membres du bureau syndical.

D'un point de vue opérationnel, les 3 agents de REA principalement en charge du pilotage des investissements de la collectivité sont désormais hébergés au 2 rue de Dinan à Pleurtuit, au 1er étage de l'ancienne mairie.

L'exploitation des ouvrages d'assainissement, sur l'ensemble des 7 communes, est désormais assurée par la société VEOLIA dans le cadre d'un contrat de concession à paiement public d'une durée de 9 ans.



Vos contacts

- REA contact@rea.bzh ou au 02 99 88 99 40.
- Contact VEOLIA
stmalo-asst.eau-btg@veolia.com
ou au 02 99 82 78 20



RENATURATION DU CRÉVELIN : DES COUPES D'ARBRES RÉALISÉES

Des travaux de coupe et d'abattage d'arbres ont eu lieu aux abords du Crévelin, notamment dans le secteur de la Ville Billy. La municipalité vous explique les raisons de ces travaux et les objectifs poursuivis.

Ces opérations s'inscrivent dans un projet global de renaturation du Crévelin, à travers la restauration des continuités écologiques et l'amélioration de la gestion hydraulique du site mené en partenariat avec la Communauté de communes de la Côte d'Emeraude. Elles répondent à plusieurs enjeux importants : la prévention des inondations, l'amélioration du fonctionnement écologique du cours d'eau...

Une première intervention a concerné un thuya déraciné ainsi que des zones fortement embroussaillées. Cette opération était nécessaire afin de permettre la réalisation de relevés topographiques indispensables aux études préalables du projet d'aménagement.

De plus, l'ancienne haie de thuyas située en aval de la digue de la route de Ville Billy a dû être retirée. Ces résineux, laissés sans entretien depuis plus de vingt ans, ne présentaient pas un intérêt écologique (acidification des sols) et la clôture grillagée à leur pied entravait la libre circulation de ce corridor écologique. Dans le cadre d'un projet d'ouverture de ce site au public en continuité de la vallée de l'amitié, cher à la municipalité, sa sécurisation était également indispensable (branches cassantes). Le projet fera la place belle aux essences locales, mieux adaptées au milieu naturel.

D'autres interventions, sont envisagées en septembre sur les aulnes et les saules présents à l'intérieur du bassin de régulation des inondations (amont de la digue route). Les travaux sont prévus jusqu'en 2027.

■ Cimetière des Mielles : Lancement de la reprise des concessions abandonnées

En mars 2026, le Conseil municipal a approuvé le lancement de la procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon dans le cimetière des Mielles.

Cette procédure comporte une première phrase administrative qui consiste à effectuer les formalités préalables à la reprise physique des concessions. Il sera ensuite procédé à l'enlèvement des matériaux, monuments et emblèmes funéraires puis de l'exhumation des restes des personnes inhumées. Lorsque ces formalités seront accomplies, la commune pourra à nouveau concéder la concession funéraire.

Dans le cadre de cette procédure, l'état d'abandon des 168 concessions concernées va prochainement être constaté par procès-verbal par le Maire et le policier municipal, en présence des héritiers connus des concessionnaires. Ces derniers seront contactés au moins un mois avant la date retenue pour venir effectuer ce constat dans le cimetière. Les sépultures présentant un intérêt historique seront naturellement préservées afin de perpétuer le devoir de mémoire et transmettre ce patrimoine aux générations futures.

LE NOUVEAU VISAGE DU CCAS

Suite au départ de Solenn Monnerie, Hélène Simon a pris la direction du CCAS depuis le mois de mai. Elle se fera un plaisir de vous recevoir en mairie le mardi, mercredi matin et jeudi.



Hélène Simon et Yolande Orveillon

Les missions du CCAS :

Il intervient auprès de tous les publics : personnes âgées, familles, jeunes, personnes en situation de handicap ou habitants confrontés à des difficultés financières ou sociales. Il accueille, évalue, oriente vers des partenaires ressources, il favorise l'accès aux droits et peut porter votre demande de logement social auprès des bailleurs sociaux.

Nous avons la chance à Saint-Lunaire d'avoir un groupe de bénévoles très actif ayant pour mission de créer des espaces de convivialité et de lutte contre l'isolement. En plus des sorties et d'événements proposés tout au long de l'année, des visites à domicile peuvent être sollicitées pour rompre l'isolement (lecture, papotage, partage, balade).

Le SAD (service autonomie à domicile) fait désormais partie du GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale), un groupement de SAD des communes



Sortie avec l'association Émeraude Voile Solidaire pour un après-midi en mer à bord d'un catamaran : de beaux sourires, du grand air, du partage, la solidarité sur terre comme en mer !

de Saint-Briac - Pleurtuit - Le Minihic - La Richardais. À la coordination, Aurélie Chedmail et en référence planning, Yolande Orveillon, neuf auxiliaires de vie sociale ou aides à domicile engagées constituent l'équipe. Elle sont les forces vives de la commune au service de nos aînés !

Séjour Seniors 2026

DIRECTION BIARRITZ et le Pays Basque

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Lunaire organise un voyage à destination de Biarritz, au village vacances « Le Domaine de Françon », du 10 au 17 octobre 2026.

Ce séjour s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus domiciliées à Saint-Lunaire. Selon les disponibilités, les habitants des communes voisines pourront également participer.

DATES

Du 10 au 17 octobre 2026

Transport en car

HÉBERGEMENT

Village de vacances VTF ***
"Le Domaine de Françon"

TARIFS

- Individuel avec aide : 416,81 €
- Individuel sans aide : 628,81 €
- Couple avec aide : 884,62 €
- Couple sans aide : 1308,62 €

(Supplément chambre individuelle : 94 €)

RENSEIGNEMENTS

CCAS de Saint-Lunaire
02.99.46.09.04
ccas@saint-lunaire.fr

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

dimanche 12 juillet 2026

Les dossiers sont disponibles par mail ou à retirer en mairie. Ils peuvent être retournés par courrier, dépôt en boîte aux lettres de la mairie ou par mail, accompagnés des justificatifs demandés.

Le voyage annuel des aînés :

Un riche programme constitué par Muriel Caruhel, administratrice du CCAS qui vous accompagnera sur cette belle semaine en perspective !

LA MAISON DES PROFESSIONS LIBÉRALES

La livraison d'une nouvelle maison des professions libérales avec 6 bureaux de consultation est prévue pour la fin d'année 2026. Nous nous sommes mis au travail rapidement pour penser un projet médical construit en partenariat avec les médecins de Saint-Lunaire et les communes voisines. L'objectif : apporter une réponse au plus près de nos besoins en santé sur le territoire avec un parcours de soins simplifié et accessible pour tous.

CENTRE CULTUREL JEAN ROCHEFORT

De nouveaux espaces pour vous accueillir

Le centre culturel a achevé sa mue et c'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons dans des espaces repensés.

Ces nouveaux espaces commencent à prendre vie et accueillent différentes animations. Ainsi, nous vous retrouvons au moins un vendredi soir par mois pour des animations vous étant destinées, des temps dédiés au jeu ou à l'art, des concerts, etc.



Des activités variées pour tous les publics

Cette année encore, votre fidélité ne se dément pas. Le succès des séances Unipop composées d'un film suivi d'une conférence, confirme votre attachement aux formats qui mêlent découverte et réflexion, tandis que notre programmation généraliste continue de séduire un public varié. Nous essayons de toucher tous les publics : des plus jeunes, avec des séances dédiées aux scolaires durant les vacances, jusqu'aux seniors, notamment grâce à nos rendez-vous en audiodescription proposés chaque dernier vendredi du mois à 15h.

Les associations n'hésitent pas à se saisir de ce lieu, la salle est réservable pour des représentations de théâtre, des concerts, des conférences... Cette animation associative et professionnelle ne manque pas de donner vie à cette salle chaleureuse.

Les structures lunairiennes ou extérieures savent se saisir des nouveaux espaces. Nous accueillons d'ailleurs des expositions au sein de la médiathèque. Vous pourrez observer des œuvres en allant flâner dans les différents espaces. Bernard Le Foll, artiste connu sous le nom de « Bréval », a ouvert le bal avec une exposition de sculptures d'oiseaux et de peintures.

Le 2 avril s'est tenu une représentation du spectacle "Le Banquet", dans le cadre de l'opération « MédiathèqueS à ma portée », un projet intergénérationnel destiné aux personnes âgées isolées. Imaginé et mis en scène par

Mathilde Martinage, avec une création musicale signée Jean-Félix Hautbois, ce spectacle sensible et gourmand de la compagnie La Levée a transporté le public dans un univers culinaire, entre dialogues, recettes et chansons.

Le 8 mars, nous avons eu le plaisir de recevoir Claire Audhuy dans le cadre du Printemps des poètes pour un moment de poésie intime et privilégié autour de ses livres.

Différents groupes se réunissent régulièrement à la médiathèque pour échanger et partager dans la bonne humeur : le club de lecture, de tricot et crochet, de couture. Pour les tout-petits, une matinée éveil ludique est proposée par la ludothèque Ludik.





La concentration était au rendez-vous le 29 avril pour l'atelier dessin de personnages de BD organisé par le centre culturel. Tintin, Gaston Lagaffe ou encore les Schtroumpfs ont été dessinés avec passion par petits et grands !

■ La grainothèque

La grainothèque de Saint-Lunaire permet d'échanger des graines de toutes variétés et d'en apprendre plus sur la biodiversité ou le jardinage.

Un espace jeux est bientôt à disposition sur place : jeux de sociétés, puzzles ou encore jeux géants en plein-air vont enrichir l'offre de la médiathèque, pour petits et grands. Dès cet été, nous proposerons des animations avec de nouveaux jeux géant dans le patio du centre culturel.

Des expositions sont également prévues cet été dans les espaces de la médiathèque dont une sur la photographie en août.

Avec l'été, le cinéma retrouve un rythme plus soutenu. Pour accompagner vos soirées estivales, nous reprenons la programmation de deux séances par jour, à 18 h et 21 h, du lundi au vendredi. Le week-end, une séance unique vous sera proposée le samedi et le dimanche à 21 h.

La médiathèque est ouverte à toutes et à tous du mardi au samedi. Entièrement gratuite, elle offre la possibilité de consulter des livres et des magazines, de partager un moment de lecture avec les plus jeunes, d'accéder à Internet ou encore de découvrir une exposition. Nous avons hâte de vous retrouver au centre culturel Jean Rochefort.

■ A Saint-Lunaire La culture se vit, se crée, et se partage

A Saint-Lunaire, nous avons envie d'une culture qui se vit au quotidien, qui circule dans les rues, sur la plage, dans les salles communales... une culture qui donne envie de participer, de découvrir, de se retrouver. L'idée est simple : proposer des activités variées, tout au long de l'année, pour tous les âges et toutes les envies.

Nous voulons que chacun puisse y trouver sa place : les enfants qui découvrent, les ados qui créent, les familles qui partagent, les anciens qui transmettent. La culture n'est pas réservée à quelques-uns ; elle appartient à tout le monde, et elle se construit avec vous.

Notre patrimoine - historique, balnéaire, contemporain - sera un fil conducteur, mais pas un cadre rigide. Il servira surtout de point de départ pour raconter notre histoire, mettre en

valeur nos lieux, et donner du sens aux événements que nous organiserons : Journée du patrimoine lunairien, conférences et discussions, expositions participatives, musée éphémère des habitants... Des moments simples, chaleureux, où l'on se retrouve avec plaisir.

Nous avons la chance d'avoir à Saint-Lunaire des associations dynamiques, passionnées et très engagées. Travailler avec elles, ainsi qu'avec les acteurs locaux et les communes voisines, est pour nous une évidence. Ensemble, nous pouvons faire vivre une culture ouverte, joyeuse et accessible à tous.

Véronique Salze-Lozac'h,
5^{ème} adjointe déléguée à la culture, au tourisme et au patrimoine.

ACCUEIL DE LOISIRS LE GRAND JARDIN

Des vacances de Pâques animées à l'accueil de loisirs.

À l'occasion des vacances de Pâques, l'accueil de loisirs « Le Grand Jardin » a proposé aux enfants un programme riche et varié, adapté à chaque tranche d'âge. Entre découvertes, jeux et sorties, les enfants ont vécu des moments à la fois ludiques et éducatifs.

Pour les plus petits (- de 6 ans), du 13 au 17 avril, les vacances ont débuté avec une immersion dans l'univers de l'Égypte, à travers des activités créatives et culturelles, ainsi qu'une séance de cinéma. La semaine suivante s'est poursuivie dans une ambiance printanière, avec des animations autour de la saison, des temps de sport et des moments de partage à la ludothèque.

Les plus grands (6 à 12 ans) ont embarqué pour un véritable voyage dans le temps. Jeux, activités sportives, bricolages et sorties ont rythmé leur quotidien, avec, notamment, une séance de cinéma « La princesse, l'ogre et la fourmi ». Ils ont même participé au carnaval organisé par Beaussais-sur-Mer, avec les déguisements qu'ils avaient eux-mêmes confectionnés. Une programmation pensée pour stimuler leur imagination tout en favorisant la convivialité.



Au total, 123 enfants ont participé à toutes ces activités.



Cet été, le Grand Jardin s'apprête à vivre plusieurs temps forts :

La rencontre inter-centres « Kid'z Game », prévue le vendredi 10 juillet, promet des moments d'échanges et de défis entre enfants. 180 enfants de Saint-Lunaire et de toutes les communes voisines sont attendus sur la grande plage de Saint-Lunaire pour les Olympiades.

Un mini-camp sera également organisé au centre nautique de Lancieux du 29 au 31 juillet, permettant à un groupe de 12 enfants de vivre une expérience collective autour d'activités nautiques.

Comme les années précédentes, des sorties extérieures et de nombreuses activités viendront compléter le programme estival (disponible sur nos réseaux et le site internet de la commune).

Merci à l'équipe du Grand Jardin pour toutes ces initiatives qui promettent aux enfants des vacances dynamiques, enrichissantes et adaptées à leurs envies.

Chantiers à caractère éducatif (Dispositif «Argent de poche»)

Ce dispositif, agréé par l'Etat, permet aux jeunes de 14 à 17 ans domiciliés à Saint-Lunaire d'obtenir une indemnisation moyennant la réalisation de petits travaux encadrés pendant les vacances scolaires. En échange du travail fourni, les jeunes obtiennent une indemnisation de 15 € par jour pour une mission de 3h. Le dossier d'inscription est à télécharger le mois qui précède la période de vacances concernée sur le site internet de la mairie.

Renseignements :

Lydia Dedilleux, Responsable enfance jeunesse
02 99 16 62 31 / 06 86 39 93 05
legrandjardin.mairie@saint-lunaire.fr



Rires et gourmandises à la traditionnelle chasse aux œufs



Ce rendez-vous traditionnel, atténué par les familles, s'est déroulé le 6 mai dernier dans le verger conservatoire de la vallée de l'Amitié. Un moment festif et convivial organisé cette année par tranche d'âge.

Au total, environ 150 enfants étaient au rendez-vous :

- 70 enfants de 2 à 6 ans
- 80 enfants de 6 à 11 ans.

Pour que tout le monde en profite au maximum, les recherches étaient organisées par tranche d'âge.

L'atelier maquillage a lui aussi connu un réel succès : papillons, petits chatons, princesses... il y en avait pour tous les goûts. Une matinée pleine de bonne humeur, dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

Un grand merci aux élus pour leur présence et leur coup de main, aux services techniques pour leur réactivité malgré un timing serré, et à la boulangerie Joyeux ainsi qu'à Balthazar pour leur efficacité (le tout organisé en seulement une semaine !)

Le dispositif «Chèque jeunesse» reconduit pour l'année scolaire 2026-2027

Le Chèque Jeunesse permet aux jeunes Lunairiens âgés de 3 à 18 ans de bénéficier d'une aide de 60 € pour financer leur adhésion annuelle à une structure sportive ou culturelle conventionnée avec la mairie de Saint-Lunaire. Cette aide peut également être utilisée pour une activité non proposée à Saint-Lunaire, à condition qu'elle soit pratiquée dans l'une des communes du territoire communautaire : Dinard, Saint-Briac-sur-Mer, Lancieux, Pleurtuit, La Richardais, Trémereuc ou Le Minihic-sur-Rance.

La demande de chèque se fait en ligne sur le site internet de la mairie à partir du 1er Juillet. Les chèques peuvent ensuite être retirés à la mairie, au Forum des associations ou le samedi matin de 10h à 12h lors de la permanence d'élus avant le 30 septembre 2026.

Les chèques sont ensuite remis aux associations lors de l'inscription. La mairie les remboursera aux associations suivant les modalités suivantes : les associations devront les retourner à la mairie avant le 30 octobre, accompagnés de la convention signée.

« RECYCLERIE CÔTE D'EMERAUDE POUR DONNER UNE SECONDE VIE AUX OBJETS

La Communauté de communes Côte d'Emeraude illustre son engagement à réduire ses déchets et préserver les ressources en ouvrant une recyclerie avant l'été 2026 sur un site acquis en septembre 2025.

Le principe d'une recyclerie est de remettre en circulation à prix solidaires les objets encore utilisables dont on n'a plus l'usage afin de leur donner une seconde vie. Chacun d'entre nous pourra déposer les objets, soit à la recyclerie aux créneaux définis, soit dans le local réemploi existant de la déchèterie.

En effet, la recyclerie dépendant du pôle collecte et valorisation des déchets de la Communauté de communes ayant en gestion la déchèterie, un transfert sera effectué par les services. L'installation de la recyclerie va permettre d'agir directement sur la diminution des volumes de déchets à traiter. Donner, plutôt que jeter, a un impact environnemental concret.

Un vecteur d'économie locale

La recyclerie est également un acteur économique local en permettant la création d'emplois locaux, le développement d'activités d'insertion et le soutien à une économie circulaire, plus durable.

Cette activité favorise l'accès à des biens à prix solidaires. En effet, en proposant des objets à bas prix, la recyclerie permet à chacun de s'équiper à moindre coût. Elle participe à lutter contre la précarité, encourage une consommation plus responsable et valorise le réemploi plutôt que l'achat du neuf.

Un lieu de rencontres

Au-delà de sa fonction pratique, la recyclerie est un lieu de vie. Des ateliers et animations pourront être proposés aux habitants. Elle contribue à créer du lien social et à faire évoluer les comportements. De nombreux projets et collaborations sont en préparation. La réussite de la recyclerie repose sur l'implication de tous.

L'équipe en place depuis fin mars prépare l'ouverture du magasin et a hâte de pouvoir vous accueillir.

*Donner plutôt que jeter, c'est agir
concrètement pour l'environnement et
pour le territoire.*



■ La navette estivale est de retour !

Dans la continuité de l'année précédente, la communauté de communes relance la navette estivale pour l'été 2026 afin de contribuer à réduire le flux de voitures dans le centre-ville de Dinard.

Ouverte à tous, cette navette sera gratuite et fonctionnera tous les jours du 10 juillet au 28 août inclus, de 09h30 à 23h. Un départ est prévu toutes les 30 minutes depuis les aires d'échange multimodales de l'Hermitage et des Villes-Billy (La Richardais) en direction des arrêts 'Église' et 'Office de tourisme' du centre-ville de Dinard.

Tout comme l'année précédente, une signalétique spécifique de rabattement sera installée sur la RD168 afin de rediriger les usagers souhaitant utiliser le service vers les parkings des aires d'échanges multimodales.

DÉCOUVREZ LE BAIL MOBILITÉ

Et si votre logement devenait, le temps de quelques mois, une solution concrète pour celles et ceux qui font vivre le territoire ?

Quand les logements vides racontent une histoire

Au printemps vous avez peut-être aperçu notre campagne de communication sur le bail mobilité. Sur un ton volontairement décalé, elle invitait les propriétaires de logements vacants ou de résidences secondaires à se poser une question simple : et si les logements, souvent inoccupés durant une grande partie de l'année, pouvaient servir à des travailleurs et travailleuses du territoire ?

Car derrière ces images se cache une réalité bien concrète. D'un côté, des logements vides pendant plusieurs mois ; de l'autre, des travailleurs en mobilité qui peinent à se loger. Infirmiers, saisonniers, apprentis, étudiants ou salariés en mission... Tous partagent le même besoin : trouver rapidement un logement pour une durée limitée. Une équation à laquelle le bail mobilité apporte aujourd'hui une réponse simple et adaptée.

Une solution sur-mesure pour les propriétaires

Mettre son bien en location peut susciter des hésitations : engagement trop long, manque de visibilité sur la disponibilité future, volonté de conserver un pied-à-terre... Le bail mobilité répond précisément à ces enjeux.

Il permet de louer un appartement ou une maison sans s'engager à l'année, tout en gardant la maîtrise de son calendrier. Une option idéale pour récupérer son logement à une date précise ou simplement pour tester la mise en location en toute sérénité.

Louer autrement, sans contrainte

Simple et efficace, le bail mobilité est un contrat de location meublée de courte durée compris entre un et dix mois, destiné à des locataires en situation temporaire : formation, mutation, études, stage, alternance ou mission professionnelle.

À cela s'ajoutent des avantages concrets pour le propriétaire : un loyer librement fixé, la possibilité de bénéficier de la garantie Visale contre les impayés, et surtout, éviter qu'un logement reste inoccupé pendant plusieurs mois.



Un équilibre gagnant

Au-delà de sa simplicité, le bail mobilité offre un double avantage : générer un revenu locatif tout en limitant la vacance du bien. Et surtout, il répond à un besoin réel. Dans un contexte où les mobilités professionnelles se multiplient.

Un logement, même occupé quelques mois, peut faire toute la différence. Alors, plutôt que de laisser votre logement accumuler la poussière... pourquoi ne pas lui donner une utilité en votre absence ?

Plus d'infos sur le bail mobilité sur :
<https://www.cote-emeraude.fr/actualites/bail-mobilite/>

OFFICE DE TOURISME

EXPLORER AUTREMENT : DE NOUVEAUX SUPPORTS POUR LES CIRCUITS À PIED ET À VÉLO

Cet été, l'Office de Tourisme Dinard Côte d'Émeraude dévoilera son nouveau Guide Randos & Balades. Une invitation à explorer un territoire singulier, à la fois tourné vers le littoral et vers la Rance, offrant ainsi une grande variété d'ambiances et de parcours. Entre bord de mer, rives de la Rance, espaces naturels et chemins ruraux, ce nouvel ouvrage mettra en lumière toute la diversité de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude. Il réunira 35 itinéraires pensés pour les habitants comme pour les visiteurs : 17 randonnées pédestres balisées, 4 balades pédestres non balisées, 3 circuits cyclables balisés et 11 balades cyclables non balisées.

Saint-Lunaire y tiendra naturellement une place de choix. Les marcheurs pourront notamment découvrir la randonnée *Entre campagne et mer*, qui longe les plages de la Fourberie et de la Fosse aux Vaults avant de se poursuivre vers des chemins plus ruraux, ou encore le Circuit du Papillon, qui conduit vers la Pointe du Nick et la Vallée de l'Amitié. Une

PATRIMOINE ET VISITES GUIDÉES 2026 – FOCUS SUR SAINT-LUNAIRE

Des visites guidées classiques aux insolites, quoi de mieux, cet été, que de (re)découvrir Saint-Lunaire et ses différentes facettes avec une guide passionnée ?

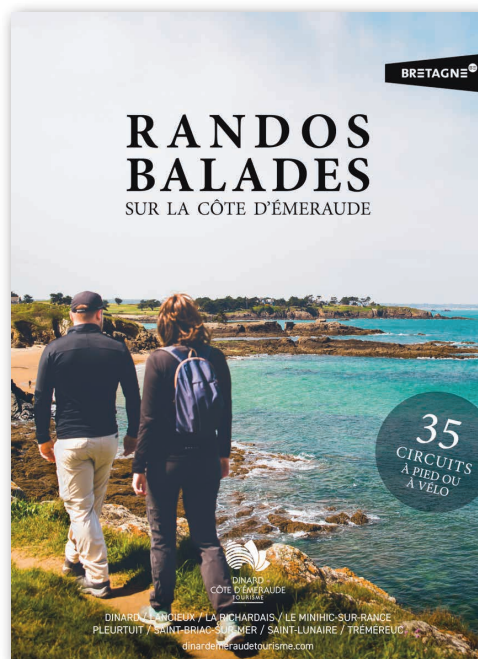
1 - Coup de cœur : la visite guidée *L'héritage maritime* !

Cette nouveauté vous plongera dans la face cachée de la station, auparavant village de marins. Maisons des cap-horniers et terre-neuvas, rôle des femmes... Découvrez ces vies d'autrefois, à l'origine de l'identité maritime de la commune.

2 - Focus découvertes pour toutes et tous.

Dans le cadre de son engagement pour un tourisme inclusif, l'Office de Tourisme a mené un travail dédié à l'accessibilité de ses visites guidées. Ainsi, les quatre visites guidées proposées sur la commune sont accessibles PMR avec accompagnant.

Lors de votre réservation, nous vous invitons à communiquer à notre équipe vos besoins spécifiques. Notre guide, formée à l'accueil et à l'accompagnement de tous les publics, pourra ainsi vous proposer la visite la plus adaptée.



promenade plus accessible, Grands sites et biodiversité, mènera du centre-bourg à la Pointe du Décollé puis vers la digue de Longchamp. À vélo, l'itinéraire Du Décollé à la Fourberie offrira une belle traversée des paysages emblématiques de la commune.

À travers ce guide, chacun pourra parcourir le territoire à son rythme. Le Guide Randos & Balades sera proposé à la vente au tarif de 11.90 € dans les différents espaces d'accueil de l'Office de Tourisme Dinard Côte d'Émeraude, notamment au Bureau d'Information Touristique de Saint-Lunaire.

LES ÉDITIONS 2026

Véritables guides pratiques, nos éditions rassemblent nos partenaires hébergeurs, restaurateurs, prestataires de loisirs, espaces bien-être, activités sportives, galeries d'art, commerces... et bien plus encore ! Vous y trouverez également des informations utiles, une découverte du littoral, des itinéraires de balades à pied et à vélo, ainsi que de nombreuses expériences pour explorer Saint-Lunaire et la Côte d'Émeraude autrement.

Disponibles au Bureau Information Tourisme ou en ligne sur www.dinardemeraudetourisme.com/brochures





© NicloFilms.com

Calendrier des visites guidées programmées à Saint-Lunaire cet été

■ LUNDI 07 JUILLET À 10H30
L'héritage maritime

■ MERCREDI 15 JUILLET À 21 H
Saint-Lunaire et ses légendes

■ MARDI 20 JUILLET À 10H30
Le rêve balnéaire

■ LUNDI 27 JUILLET À 10H30
Le Décollé et ses villas

■ LUNDI 03 AOÛT À 10H30
L'héritage maritime

■ LUNDI 10 AOÛT À 10H30
Le rêve balnéaire

■ JEUDI 20 AOÛT À 21 H
Saint-Lunaire et ses légendes

■ MARDI 25 AOÛT À 10H30
Le Décollé et ses villas

■ MERCREDI 2 SEPTEMBRE À 21 H
Saint-Lunaire et ses légendes

Réservations au Bureau Information Tourisme ou
en ligne sur : Billetterie.dinardemeraudetourisme.com



BILLETTERIE SPECTACLE ET AGENDA DE L'ÉTÉ

Chaque semaine, l'Office de Tourisme met à votre disposition un agenda complet des événements locaux. Découvrez toutes les animations prévues à Saint-Lunaire et aux alentours, ou accédez à notre agenda en ligne pour plus de détails.

L'Office de Tourisme propose également un service de billetterie pour les concerts et autres événements culturels locaux. Cet été, réservez facilement visites guidées, concerts et spectacles.

Accédez à notre billetterie en ligne en flashant le QR code :



HORAIRES D'OUVERTURE

Le Bureau Information Tourisme de Saint-Lunaire vous accueille en juillet et août du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Le dimanche et les jours fériés de 10h à 13h et de 15h à 18h.

Contactez-nous :

Tél. 0821 235 500 (0.12 €/mn+prix appel)
Mail : info@dinardemeraudetourisme.com
Web : www.dinardemeraudetourisme.com



: @DinardEmeraudeTourisme

UNE COMMUNE SPORTIVE ET INCLUSIVE

A Saint-Lunaire, les associations sont au cœur de la vie locale. Avec plus de 30 structures actives, elles animent la commune au quotidien. La nouvelle équipe municipale s'engage à les accompagner au mieux, en simplifiant leur fonctionnement et en soutenant leurs initiatives.

Parmi elles, les associations sportives occupent une place centrale. Elles s'adressent à tous les publics : jeunes, seniors avec le sport-santé, ou encore pratiquants de tous âges. Le sport est un levier essentiel pour la commune :

- **Un lien entre les générations** : il permet aux Lunairiennes et Lunairiens de tous âges de se rencontrer et d'échanger.
- **Un vecteur de lien social** : il rassemble des personnes de tous horizons autour d'une passion commune.
- **Un facteur d'inclusion** : il offre à chacun, y compris aux personnes en situation de handicap ou de longue maladie, la possibilité de pratiquer une activité adaptée.
- **Un atout santé** : il contribue au bien-être de tous, des seniors, mais aussi des plus jeunes, face à des enjeux comme les conséquences de la sédentarité de la jeune génération.
- **Un moteur de dynamisme** : il renforce l'attractivité et l'énergie de Saint-Lunaire.

Des actions concrètes pour une commune en mouvement

À MOYEN TERME :

- **Continuer à accueillir et soutenir l'événementiel sportif en général**
- **Une journée du sport intergénérationnelle et inclusive** : démonstrations, parcours ludiques et activités handisports pour favoriser les rencontres entre jeunes et moins jeunes.
- **Création d'un gîte communal le long du GR 34** pour attirer les randonneurs tout au long de l'année et les inciter à faire étape à Saint-Lunaire.
- **Recensement et entretien des chemins de randonnée**, VTT, trail, gravel, vélo de route et équitation, avec une signalétique claire et une communication adaptée.

OBJECTIF : Candidater au label « Ville active et sportive », une reconnaissance de l'engagement de Saint-Lunaire en faveur du sport pour tous.

ET VOUS ?

Comment imaginez-vous le sport à Saint-Lunaire ? Partagez vos idées et rejoignez les associations locales pour contribuer à ce projet collectif !



SOUTIEN AUX JEUNES SPORTIFS LUNAIRIENS

Les modalités de soutien aux jeunes sportifs lunairiens évoluent.

Depuis le 05 juin 2026, l'aide allouée par la Commune aux jeunes sportifs lunairiens passe de 100€ à 200€ et s'adresse désormais aux sportifs de niveau national et/ou international de moins de 20 ans ou de plus de 20 ans jusqu'à la fin de leur cursus scolaire ou universitaire.

Cette mesure vise à soutenir financièrement les jeunes sportifs en tenant compte des coûts liés à la pratique d'un sport à haut niveau (frais de déplacements, d'hébergement, inscription et participation à des compétitions et à des stages, équipement, ...).

Pour en bénéficier, il convient d'adresser une demande à la mairie accompagnée des justificatifs correspondants : justificatifs officiels d'inscription et de participation à l'épreuve, attestation d'inscription à un établissement scolaire ou d'enseignement supérieur.

Bon à savoir :

Pour bénéficier de l'aide de 200€, les épreuves concernées doivent avoir lieu entre le 05 juin 2026 et le 31 décembre 2026.

COURT TERME :

- **Des footings collectifs et inclusifs** : Tous les dimanches à 10h à Longchamp, un rendez-vous pour tous :

- ➔ Rythme lent, adapté à chacun.
- ➔ Parcours accessibles (routes et chemins).
- ➔ Débutants bienvenus.
- ➔ Ouvert aux habitants de Saint-Briac.

- **De nouveaux événements qui vont compléter la riche offre existante chaque été :**

- ➔ Nouvelle épreuve de CrossFit : Dinard Beach Trowdowns (20 et 21 juin, plage de Longchamp)
- ➔ Un tournoi de Beach Volley supplémentaire (13 juillet, plage de Longchamp)
- ➔ Tournée des plages du Stade Rennais (12 août, Grand Plage)
- ➔ Un forum des associations repensé et mutualisé avec Saint-Briac et Lancieux pour plus de convivialité et de visibilité.

TENNIS CLUB

Comme chaque année, le Tennis Club de Saint-Lunaire organise des stages pour petits et grands, adaptés à tous les niveaux, débutants comme confirmés.

Les stages durent 1h30 pour les plus de 8 ans et 1 heure pour les moins de 8 ans. Pour les adultes, les stages durent 1h30 par groupe de 4.

Du 4 au 12 juillet se déroulera notre tournoi jeunes, et du 14 au 25 juillet, le tournoi seniors. Le tournoi des familles aura lieu du 3 au 7 août.

Pour plus d'informations, rendez-vous au Tennis Club.



PÉTANQUE SAINT-LUNAIRE



Champion départemental CDC 5^{ème} division

Quelques changements pour notre club en 2026 : l'ASCL Pétanque devient Pétanque Saint-Lunaire et Didier Morel, qui était président du club depuis 26 ans, a souhaité se mettre en retrait tout en restant un membre actif du bureau. C'est Janick Meignan qui lui succède.

Actuellement nous comptons environ 110 adhérents. Nous participons au championnat des clubs d'Ille-et-Vilaine et espérons obtenir d'aussi bons résultats qu'en 2025 : un titre de champions pour la 5^{ème} division et un titre de vice-champion en 3^{ème} division. Cinq équipes représentent le club pour 2026. Nos féminines sont associées aux joueuses de Cancale pour le championnat féminin.

Beaucoup d'activités permettent à l'ensemble de nos adhérents de se retrouver : participation au challenge de la Côte d'Émeraude, au challenge Alain Heuzé, au challenge Émeraude Pneus, au challenge de La Cave de Saint-Lunaire, au challenge de la ville de Saint-Lunaire, et sans oublier le challenge Super U.

Autre moment important : le club va fêter ses 40 ans à l'occasion de notre repas de fin d'année, le 5 décembre. Nos concours d'été ont lieu tous les lundis. Les festivités se termineront le lundi 31 août. Ces concours sont ouverts à tous, licenciés ou non, sans limite d'âge.

Contact : Janick Meignan au 06 25 44 35 34
Page Facebook : Pétanque Lunairienne

CLUB DE PLAGE SAINT LUNAIRE
ÉTÉ 2026
DU LUNDI AU VENDREDI
3 À 12 ANS
PISCINE: COURS DE NATATION
TÉL: 06 51 96 53 42
clubdeplage@escalebretagne.org
www.escalebretagne.org

Retrouvez toutes la programmation estivale d'Escale Bretagne sur www.escalebretagne.org



L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS PLAISANCIERS DE SAINT-LUNAIRE

Le dimanche 2 août, l'APPSL organise sa traditionnelle journée de la pêche sur le parking de la pointe du Décollé. Après la pêche, les stands des pêcheurs vous permettront de vous restaurer et de passer un bon moment de convivialité dans un cadre merveilleux.

A partir de 12h, venez profiter de moules-frites, de pêche du jour, de galettes-saucisses, buvette... Seront également présents la SNSM de la station de Dinard.
Contact : bureau@appsl-saint-lunaire.fr <http://www.appsl-saint-lunaire.fr>

SAINT-LUNAIRE EN MARCHÉ



L'été s'est installé à Saint-Lunaire avec son lot de belles journées et de jolies randonnées en perspective. Saint-Lunaire en Marche se réjouit de retrouver, en plus de ses fidèles adhérents, les vacanciers venus se reposer dans notre belle région. Comme d'habitude, notre programme, établi pour 3 mois (de début juin à fin août), est disponible à l'office de tourisme de Saint-Lunaire, sur Infocale et dans la presse régionale.

Vous y trouverez toutes les informations pratiques relatives aux randonnées douces du lundi et les plus sportives du samedi.

Rappel : seuls les chiens guides d'aveugle sont acceptés lors des randonnées.

SOLEIL D'AUTOMNE

L'association Soleil d'Automne, club de loisirs pour tous, offre à ses 300 adhérents, dans une ambiance dynamique et conviviale, **un grand choix d'activités mais aussi des spectacles, des repas à thème, des sorties touristiques ou des voyages au départ de Saint-Lunaire.**

Nous avons eu le plaisir, lors d'un repas «tartiflette», d'accueillir une équipe de télévision de France 3 Bretagne pour un reportage et l'interview d'adhérents.

Notre escapade de **deux jours à Paris** a été un moment fort de la fin d'année, avec une visite extraordinaire de la cathédrale Notre-Dame, un dîner sur un bateau-mouche au pied de la tour Eiffel illuminée et un déjeuner-spectacle au cabaret Paradis Latin.

Le club Soleil d'Automne, en partenariat avec l'association de pétanque, a participé en nombre au **Téléthon**. Notre traditionnelle **Galette des rois** a également été un joyeux moment convivial avec de heureux rois et reines du jour. Des sorties d'une journée étaient également au programme, avec une **croisière sur la Rance** et une découverte **des champs de fleurs à Plomeur**.



Le vendredi 9 octobre 2026, ne manquez pas **l'anniversaire des 50 ans du club** et participez au repas de fête animé par des magiciens et un orchestre swing.

Vous êtes tous les bienvenus !

Chaque jour, nos activités sont :

- **Enrichissantes** : scrabble duplicate, quiz, jeu du Gai Savoir ;
- **Sportives** : gymnastique, gym douce sur chaise, bowling, pétanque loisirs, danse en ligne, marche dynamique avec bâtons à ressort ;
- **Distrayantes** : jeux de cartes, scrabble...

Contact :

soleil.automne35@gmail.com

06 25 09 95 90/Joëlle

IntraMuros : Saint-Lunaire, Vie locale, Association, Soleil d'Automne

BIEN VIVRE À SAINT-LUNAIRE BVSL



Chaque année, l'assemblée générale de Bien Vivre à Saint-Lunaire nous permet de jeter un regard dans le rétroviseur et de faire un bilan de 2025. Nous constatons de plus en plus d'adhésions et de participation aux animations proposées. En début d'année,

deux représentations théâtrales de la troupe entraînée par Josiane Nguyen ont permis d'aider trois associations : L'Anvol, Ker Antonia et Emeraude Voile Solidaire. 270 spectateurs ont assisté à la pièce « Malmaison ».

Ce début de printemps a été aussi un moment pour relancer la lutte contre le frelon asiatique. Le vendredi 2 mai, grâce à l'aide de Pierre Sellier, apiculteur, 22 personnes ont pu repartir avec des pièges ou des techniques pour en fabriquer un. Le 6 mai, 33 personnes ont découvert le Parc éolien au départ d'Erquy. Une autre sortie est programmée le 16 septembre prochain. Le 19 mai, Jean-Christophe Dudicourt et Stéphane Guyon ont présenté leur documentaire sur les oiseaux de la côte d'Émeraude, les mouettes et les goélands. Ils nous ont donné des clés d'observation pour les reconnaître.

Le 30 mai, François Lang nous a guidé pour visiter le moulin à marée de Boschet - en cours de restauration - après un pique-nique à Saint-Suliac.

En coopération avec Les Amis de Saint-Lunaire, Claire Bourel, Françoise Decoster Ville et Jean-François Gaucher proposent le 3ème concours de nouvelles sur un thème défini par le jury. Il est ouvert à toutes les plumes.



Cet été et cet automne...

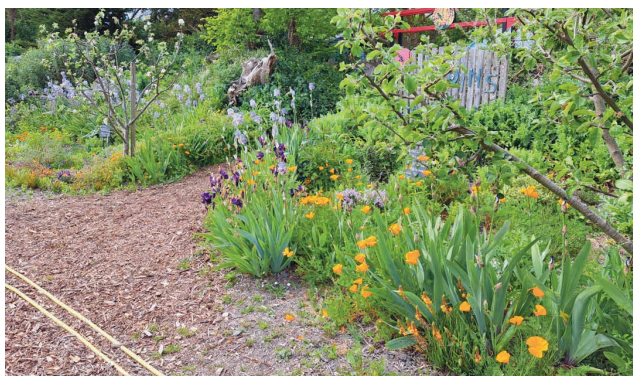
Cet été, vous êtes invités à partager vos plats sucrés ou salés avec tous ceux et celles qui voudront nous rejoindre sur la plage de Longchamp le jeudi 20 août, à 19 h, pour une soirée festive. Une conférence de Patrice Petitjean sur l'affaire Seznec aura lieu au cinéma Jean Rochefort le mardi 6 octobre. Et en fin d'année vous sera proposée la découverte de la cristallerie d'Evran au Bois Tizon : l'atelier de Lucile Viau.

Contacts : bvsl35@orange.fr 06 83 15 39 04 ou 06 33 15 14 50

LES JARDINS FAMILIAUX

Depuis 10 ans, les jardins familiaux de Saint-Lunaire contribuent à développer la convivialité et l'entraide autour de la production de fruits et légumes. Les jardins sont cultivés dans une démarche zéro phytosanitaires et avec des amendements locaux comme le compost produit sur place. L'eau est régalemment récupérée et utilisée avec parcimonie.

Les jardins familiaux de Saint Lunaire s'ancrent donc dans une démarche de sobriété et de frugalité et participent à la vie de Saint Lunaire. Vous pouvez les visiter librement les après-midis.



BÉNÉVOLAT CÔTE D'ÉMERAUDE

Renforcer le lien entre associations et habitants

Présente sur tout le territoire de la Côte d'Émeraude, l'association Bénévolat Côte d'Émeraude accompagne les structures locales dans la recherche de bénévoles et facilite l'engagement citoyen.

Nous mettons en relation les associations du secteur et les habitants souhaitant offrir un peu de leur temps, ponctuellement ou régulièrement.

Association lunairienne, vous recherchez des bénévoles pour un événement ou une action locale ?

Bénévoles, vous souhaitez vous engager près de chez vous ? N'hésitez pas à nous contacter.

Contact : benevolatcotedemeraude@gmail.com ou 06 26 13 01 84 ou www.benevolatcotedemeraude.fr



LE YACHT CLUB DE SAINT-LUNAIRE

TROPHÉE TOP CLUB FFVOILE

Le Yacht-Club a été récompensé pour ses pratiques et ses actions respectueuses de l'environnement.

Être un bon marin, ce n'est pas seulement savoir mener son bateau par tous les temps, c'est aussi s'adapter aux éléments et respecter la faune et la flore avec qui nous partageons ce magnifique terrain de jeu qu'est la baie de Saint-Malo.

Depuis près de 10 ans, le Yacht-Club de Saint-Lunaire est engagé dans une démarche durable. Après l'installation de panneaux solaires pour le chauffe-eau et de la cuve de récupération d'eau, le club a remplacé la quasi-totalité de ses chaînes de mouillage par des lignes textiles qui préservent les zostères, ces herbiers marins dans lesquels nichent de nombreuses espèces aquatiques (hippocampes, seiches,



Pauline Rivard-Maggiar, membre du conseil d'administration du YCSL, s'est rendue à la cérémonie de remise du trophée organisée à Paris le 28 mars 2026.

etc.). Parallèlement, une plateforme de rinçage pour les bateaux du parking a été installée avec un système de recyclage de l'eau. Et pour partager les connaissances et les bonnes pratiques, un guide de l'environnement a été créé en partenariat avec Cœur Emeraude. Il est consultable dans sa version papier au yacht club et en ligne sur www.ycsl.net/guide

Toutes ces actions viennent d'être récompensées par le Trophée TOP CLUB eau et environnement. Ce prix décerné par la Fédération Française de Voile et la Banque Populaire honore chaque année les six meilleurs clubs de France pour leur engagement autour de six thématiques : compétition, féminisation, inclusion, environnement, école de voile et nombre de licences.

LES STAGES D'ÉTÉ

Le Yacht-Club de Saint-Lunaire vous accueille pour une nouvelle saison estivale. Labellisé Ecole Française de Voile, le club propose un large choix d'activités pour tous les âges et tous les niveaux.

Retrouvez l'ensemble des stages proposés cet été sur le site www.ycsl.net ou 02 99 46 30 04



DES TARIFS QUI ENCOURAGENT VOTRE PROGRESSION !

➡ **Pour le 2ème stage** effectué dans l'année (pour le même stagiaire), vous faites une économie de 43.50 € (la cotisation et la licence).

➡ **Et au 3ème stage**, vous bénéficiez d'une remise de 10 € supplémentaire.

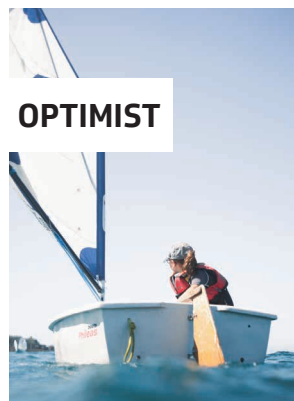
Avantage famille nombreuse

A partir de trois stages réservés sur la même commande : 10 € de remise sur chaque stage.

Rappel pour les jeunes lunairiens venus avec leur classe en voile scolaire : ils bénéficient d'un bon de réduction de 15% sur les stages d'été.



WINGFOIL



OPTIMIST



HOBIE T1



J 80

LOCATION ET COURS PARTICULIERS

Venez découvrir la beauté de notre plan d'eau en louant un kayak ou un paddle. Peut-être apercevrez-vous des cormorans, des aigrettes, des phoques ou même des dauphins !

Si vous êtes autonome à la voile, le YCSL propose aussi à la location des planches à voile, des dériveurs (RS Zest) et des catamarans (Hobie Cat 15 et 16).

Pour vous perfectionner ou vous remettre à niveau, nos moniteurs peuvent également vous accompagner en cours particulier sur l'un de nos supports ou sur votre propre bateau.



Renseignements et réservations
au 02 99 46 30 04

PROGRAMMES DES RÉGATES ET DES ÉVÉNEMENTS

- 24 ET 31 JUILLET,
- 7, 14 ET 21 AOÛT :

Tous sur le Pont (régates amicales de fin de journée entre membres du club)

- 2 AOÛT : Journée du pêcheur APPS
- 9 AOÛT : Régate de la Potinière
- AOÛT (date à venir) : Sound of Chausey
- 30 AOÛT : Régate des potes



A NOTER !

Régate de la Potinière, nouvelle version !

En partenariat avec Aude et Antoine Lavarec, les nouveaux gérants du bar de la Potinière, le Yacht-Club relance la régata historique en mettant l'accent sur la convivialité et l'esprit sportif. Cette épreuve phare du club compte pour le Challenge Voile d'Emeraude et attire chaque année de nombreux participants venus des clubs voisins. La Remise des Prix aura lieu cette année à La Potinière avec un concert.

■ Yacht club de Saint-Lunaire
Bd de la Plage
BP 15 35800 Saint-Lunaire
02 99 46 30 04
ycsl@ycsl.net /www.ycsl.net



L'AMAP DE SAINT-LUNAIRE : DES PRODUITS LOCAUX, BIO ET DE SAISON

Depuis 2008, l'AMAP soutient l'agriculture locale en proposant les produits des fermes "La Fourche et le Pot" (St-Lunaire) pour les légumes, "La Ferme des 4 Vents" (St-Broladre) pour les fromages de brebis et "Les Pouces Verts" (St-Briac) pour les fleurs.

Les distributions ont lieu chaque mercredi de 18h à 19h à St-Lunaire.

Cette année, l'AMAP souhaite diversifier les produits proposés (œufs, pain, farine, miel, etc.) et recherche donc de nouveaux producteurs locaux. Nous organiserons aussi de nombreuses activités collectives : visites des fermes, coups de pouces dans les champs, ateliers de cuisine, moments de convivialité. Nous faisons vivre l'esprit de solidarité qui est le fondement des AMAP : les paniers non retirés seront donnés au CCAS.

L'association peut encore accueillir de nouveaux adhérents. Rejoignez-nous !
Contact : amap-stlunaire@protonmail.com ou Facebook : amapsaintlunaire



ASCL FITNESS



Le succès de notre association se confirme année après année : avec plus de 150 adhérents, le nombre d'inscrits a encore augmenté depuis 2025/2026. Merci à nos trois professeures diplômées, **Carole, Louise et Pamela**, pour leur implication et la qualité de leurs prestations, toujours appréciées par tous nos adhérents.

L'ASCL Fitness vous propose jusqu'à 7h30 de cours dirigés par semaine : **renforcement musculaire, circuit cardio-training, pilates (débutant et avancé), training postural, zumba et stretching.**

Nous avons offert, pour la kermesse de l'école **François RENAUD**, un abonnement d'un an d'adhésion gratuite à notre association.

Pour plus d'informations : <https://asclfitness.blogspot.com> ou contactez Anne-Marie au 06 75 35 96 02

THÉÂTRES OF ST LU



Cet été, **Théâtres en Vert of St Lu** sera présent avec **Escale Bretagne sur la plage.**

Après le spectacle de fin d'année des ateliers théâtre, qui s'est déroulé le 20 juin, vous pourrez toujours pratiquer le théâtre, les pieds dans le sable, sur la grande plage, aux dates suivantes :

- Mardi 7 juillet 15h
- Jeudi 16 juillet 15h
- Lundi 20 juillet 15h
- Mardi 28 juillet 15h
- Mardi 4 août 15h
- Lundi 10 août 10h



À la rentrée, nous serons présents à la salle Jean Rochefort de Saint-Lunaire le mardi soir :

- 5-10 ans : de 17h15 à 18h15
- Ados-adultes (+13 ans) : de 18h15 à 19h30

Inscriptions ouvertes dès maintenant !

ASCL TENNIS DE TABLE



2025-2026 encore une belle année de partage dans une ambiance sympathique, conviviale et sportive. Vous avez envie de tennis de table et de détente ? Venez nous rejoindre dans notre section loisir. Les adultes de tous niveaux sont les bienvenus.

Jeu en simple et en double, rencontres amicales avec des clubs voisins, repas annuel avec les conjoints : que de bons moments d'amitié !

Lundi et Jeudi de 16h15 à 18h15, toute l'année, au complexe sportif Pol Lebreton

Contact :
Marie@hotmail.com
ou 07 24 06 59 79

LA PASSÉE

Histoire d'un rêve

COMPAGNIE LAURENT CAZANAVE

La Passée a 15 ans et depuis 7 ans elle est implantée sur Saint-Lunaire. D'abord connue pour l'organisation du festival La Fourberie en Scènes entre 2019 et 2023, elle participe depuis, avec ses artistes professionnels et ses créations, à la vie culturelle de Saint-Lunaire. De nombreuses actions ont été proposées cette année : un grand concours d'affiche sur le thème « Ombre et reflet » qui a reçu 27 superbes propositions.

Les 10 et 17 mai, avec la Mairie de Saint-Lunaire, deux balades contées étaient proposées sur les traces de Sylla Laraque en commémoration de l'abolition de l'esclavage. Une semaine d'exposition dans la médiathèque du 11 au 17 mai, d'artistes locaux amateurs et professionnels. Et le 14 mai, nous fêtons les 15 ans de la compagnie. Franck Lemarié, Antoine Bertrand, la chorale La déferlante et Kevin Oran ont rejoint les artistes de la Compagnie, Lyse Moyroud et Laurent Cazanave, pour des spectacles, lectures concerts



TAI JI CHUAN ET QI GONG



L'association de Tai Ji Chuan et Qi Gong de Saint-Lunaire (ATCQSL) propose des cours bi-hebdomadaires tout au long de l'année scolaire, ainsi que des stages saisonniers, pour faire découvrir, développer et approfondir la pratique de ces arts martiaux internes.

Toujours pratiqués en douceur, le Tai Ji Quan et le Qi Gong permettent d'harmoniser le corps, le souffle et l'esprit à travers l'énergie vitale appelée « Qi », contribuant ainsi à nourrir la santé et l'équilibre intérieur. Le Qi Gong, littéralement « travail du Qi », associe postures, mouvements lents et automassages, en les unissant à l'intention et le souffle.

Le Tai Ji Chuan, quant à lui, se présente sous la forme d'enchaînements lents et fluides, appelés « formes ». Les mouvements, exécutés avec précision et continuité, favorisent l'ancrage, la coordination et la conscience corporelle.

Contact : Jean-Christophe au 06 15 62 26 06.

autour de textes écrits par Laurent Cazanave.

En juillet, nous serons absents de Saint-Lunaire mais reviendrons en août pour des spectacles au Centre Jean Rochefort (« le 7ème continent » de Laurent Cazanave avec Lyse Moyroud, « L'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono avec Laurent Cazanave) et sur l'esplanade du mini-golf grâce à la Ville de Saint-Lunaire pour « Si l'amour est une Comédie », le 17 août.

Nous espérons faire aussi le vide greniers de Saint-Lunaire au marais le 8 août 2026 (réservé aux particuliers, prix du m/linéaire 4,50 euros).

Avec le soutien de nos 50 adhérents et mécènes, de la Ville de Saint-Lunaire, du département, de la région Bretagne, du rectorat de Rennes et des Théâtres de Saint-Malo, nous comptons poursuivre nos actions de création de spectacles professionnels et de diffusion de la culture dans l'ensemble de la région et du pays.

Contact : 06 75 64 91 25 ou compagnielapassee@gmail.com ou <https://www.compagnielapassee.com>

le chœur de St Lunaire



CHORALE ALUNISSONS

L'année 2026 est une année de transition pour le chœur Alunissons. Lors de l'élection du bureau de l'association en janvier, Marie-France Brochet, présidente depuis 15 ans, a souhaité transmettre le flambeau à Marie-Laure Guyon, désormais présidente. La feuille de route du chœur est inchangée : réunir des choristes amateurs et motivés autour de grandes œuvres et faire progresser le groupe dans un climat de cohésion amicale.

Céline Le Bihan, cheffe du chœur Alunissons, est notre guide bienveillante dans cette aventure. Elle est la soliste soprane du chœur pour tous les concerts.

« 15 ans, c'est long ... et c'est court. En 2010 lorsque j'ai été désignée pour la présidence de la chorale Alunissons, je ne pensais pas tenir la barre aussi longtemps. C'était tout nouveau pour moi, je n'avais jamais vraiment chanté, et me retrouvant seule, j'ai rencontré des personnes formidables qui m'ont donné l'envie de rester. Nous étions environ 35 choristes dirigés par Amaury Rosa de Poullou, avec un répertoire varié et plus éclectique.

En 2015, Céline Le Bihan a pris la direction musicale du chœur, et à partir de là, notre répertoire n'a cessé d'évoluer vers de grandes œuvres classiques, pour des concerts le plus souvent accompagnés d'orchestre. Le public ne s'y trompe pas, il est toujours très nombreux à venir nous écouter fidèlement.



Notre chœur compte actuellement 70 choristes qui, depuis 15 ans, travaillent toujours dans la bonne humeur.

Ce fut un honneur et un bonheur durant ces 15 années. C'est beaucoup de travail, mais j'ai tant reçu en échange !

La présidente d'une association doit toujours être présente et active. Je ne me suis jamais ennuyée. Elle a beaucoup de responsabilités et je remercie les choristes de la confiance qu'ils m'ont témoignée. De plus, St-Lunaire est une ville passionnément associative et je remercie la municipalité et ses services de son soutien en toutes occasions. Le chœur Alunissons réussit à être une vitrine de la commune bien au-delà de ses limites.

Marie-Laure Guyon saura maintenir le cap, j'en suis convaincue. » Marie-France Brochet.

Depuis septembre dernier, le chœur a travaillé le programme des concerts de juin 2026 : le 'Requiem' de Mozart et Olena, œuvre inédite pour chœur, soliste et orchestre, empreinte d'émotion et de gravité, liée à l'actualité ukrainienne, créée par P. Otto, chef d'orchestre.

Contact : 06 62 56 45 09 ou choralestlunaire@gmail.com ou <https://www.choeuralunissons.fr>

L'ACCA

L'ACCA c'est quoi ?

Derrière cet acronyme mystérieux se cache, tout simplement, l'Association Communale de Chasse Agréée de Saint-Lunaire. Elle est issue de la loi Verdeille, du nom de son auteur Fernand Verdeille, qui a, en 1964, précisé et modernisé le droit de la chasse.

L'ACCA de Saint-Lunaire compte une trentaine de membres, dont une vingtaine de lunairiens. La pratique de la chasse est régulée, chaque année, par arrêté du préfet d'Ille-et-Vilaine, en lien avec la fédération départementale des chasseurs.

L'ouverture générale a lieu, tous les ans, le troisième dimanche de septembre, pour se terminer, le deuxième dimanche de janvier, pour ce que l'on appelle le petit gibier. La pratique de cette chasse est autorisée les jeudis, dimanches et jours fériés.

Les chasseurs régulent aussi le gros gibier, qui est devenu surnuméraire depuis quelques années. Outre la vingtaine de sangliers responsables d'accidents matériels tous les ans, les membres de l'ACCA ont éliminé 26 animaux lors de la saison 2025-2026.

La population de chevreuils est également maîtrisée, afin de protéger les essences du Bois de Ponthual. En fonction des populations observées, la fédération départementale attribue chaque année un certain nombre de 'bracelets' à l'ACCA. Il y en avait 12 lors de la dernière saison.

Les battues ont lieu le samedi matin de septembre à mi-janvier, puis le dimanche jusqu'à la fin mars. Les responsables insistent sur les consignes de sécurité indispensables pour éviter tout accident. Ils souhaitent qu'à Saint-Lunaire, tous les usagers de la nature portent des vêtements aux couleurs vives afin d'être repérés plus facilement.

L'ACCA dispose aussi de piégeurs agréés qui agissent lorsque corbeaux et pies devenus trop nombreux s'attaquent aux cultures. Elle peut aussi intervenir lorsque des visiteurs indelicats s'invitent dans les combles de vos greniers et dans vos maisons.

Il suffit pour cela de contacter la mairie qui vous donnera les coordonnées des responsables.



TRIATHLON DE DINARD

Sport, solidarité et spectacle au cœur de la Côte d'Émeraude
Le Triathlon Dinard Côte d'Émeraude revient pour sa 13ème édition du 11 au 13 septembre 2026, promettant une nouvelle fois un week-end intense mêlant dépassement de soi, convivialité et paysages exceptionnels.

Un programme sportif riche et varié

Comme chaque année, l'événement accueillera des athlètes de tous horizons avec un trail, trois formats de triathlon, quatre formats de swimrun, et le très attendu Xtrem Kids, une course ludique dédiée aux enfants par équipe de deux, organisée sur la plage de Saint-Lunaire. Un moment sportif et amusant pour les plus jeunes, dans un décor exceptionnel.

Les bénévoles, piliers de l'événement

Avec plus de 800 bénévoles mobilisés, le Triathlon de Dinard ne pourrait exister sans l'implication et la générosité de ces hommes et femmes passionnés. Leur contribution est essentielle pour assurer la sécurité, l'accueil et le bon déroulement des épreuves.

L'organisation lance un appel à toutes celles et ceux qui souhaitent vivre l'événement de l'intérieur : rejoignez la grande famille des bénévoles !

Inscriptions ouvertes

Les inscriptions, ouvertes depuis début décembre, rencontrent déjà un grand succès. Les places partent vite, alors ne tardez pas à réserver la vôtre sur le site officiel : www.triathlondinard.com.

Contact :

Frédéric PASNON 06 64 46 30 10

contact@trathlondinard.com



SAINT-LUNAIRE ARTS MARTIAUX MIXTES (SLAMM)

Le MMA à Saint-Lunaire, c'est chez vous !

Vous avez toujours voulu essayer le MMA ? L'association SLAMM, créée en 2023, ouvre ses portes pour la rentrée de septembre 2026.

Le MMA permet de développer la condition physique, la confiance en soi, la gestion du contact physique, la discipline et l'esprit de groupe. Plus de 30 adhérent(e)s de 16 à 50 ans s'entraînent chaque semaine dans une ambiance sérieuse et conviviale, encadrés par des coachs diplômés de la Fédération Française de MMA (FMMAF).

Une saison 2025-2026 encourageante

Pour notre deuxième année de participation en compétition No-Gi (grappling, composante du MMA), le club est monté deux fois sur le podium : une médaille d'argent et une médaille de bronze rapportées à Saint-Lunaire.

Le programme des cours :

MMA tous niveaux : lundi, mercredi et vendredi

Sparring MMA : vendredi

Cours Luta Livre · No-Gi : mardi

Désireux de découvrir ?

2 cours d'essai sont offerts pour découvrir l'ambiance du club le premier mois qui suit la date de reprise. Aucun prérequis, aucun engagement.

Contact : 07 82 77 92 88 ou slamm35800@gmail.com
(reprise des cours en septembre)

GYM VOLONTAIRE



La Fédération de Gymnastique Volontaire devient la Fédération Française de Sport Vitalité. Le changement de nom d'une fédération n'est jamais anodin.

Sport Vitalité, c'est-à-dire énergie, mouvement, santé et lien social... Une vision que notre club cultive chaque mardi et jeudi à 11h ou 17h (séance d'1 heure) au Complexe Sportif Pol Lebreton.

Nous activons des énergies positives, une vitalité qui se libère quand on bouge, quand on partage et quand on progresse ensemble. Une vitalité, tonique ou zen, que notre club cultive grâce à ses bénévoles et professionnels.

Contact : 06 06 48 99 62 pour réserver votre place dès aujourd'hui (reprise des cours en septembre).

ET SI SAINT-LUNAIRE C'ÉTAIT VOUS...



Née en 2025, l'association s'est donnée pour mission de répondre, avec les habitantes et les habitants, à la question "Quel Saint-Lunaire désirons-nous pour demain ?". La grande consultation citoyenne que nous avons animée a permis de dessiner ensemble, avec la participation de 250 personnes à nos événements et 400 réponses à notre questionnaire, un véritable projet pour notre commune.

En fin d'année, la liste citoyenne "Saint-Lunaire c'est Vous" a transformé ce projet collectif en un programme ambitieux, pour incarner une dynamique de démocratie participative aux élections municipales. Les élections sont derrière nous. C'est une page qui se tourne... et il est temps d'écrire la suite !

Notre association a beaucoup de projets à porter, car la vie citoyenne se vit au quotidien, en particulier au sein du tissu associatif. En effet, les propositions co-construites avec vous inspirent aux membres de l'association de nombreuses actions à mettre en œuvre ensemble sur notre commune en continuant à faire vivre la démocratie participative. Projets, événements, rencontres, débats, à mener dans l'esprit qui nous anime depuis le départ : l'écoute de toutes et de tous, le sens du collectif, et le partage.

Rejoignez-nous ! Nous avons besoin de chacune et de chacun.

Contact : www.et-si-st-lunaire.fr ou contact@et-si-st-lunaire.fr

PLEURTUIT CÔTE D'Émeraude FOOTBALL




STAGES DE FOOTBALL

VACANCES JUILLET 2026 

6 À 9 ANS

DATE : 7/8/9 ; 15/16/17 ; 20/21/22 ; 28/29/30 (14H/17H)
LIEU : TERRAIN DE FOOT - ST LUNAIRE.
 RUE DE PLATE ROCHE

1 JOUR : 10 €
2 JOURS : 18 €
3 JOURS : 25 €

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS :
TÉLÉPHONE : 06 32 70 30 52
EMAIL : PCEF35730@ORANGE.FR






STAGES MULTISPORTS

VACANCES JUILLET 2026 

10 À 14 ANS

DATE : 7/8/9 ; 15/16/17 ; 20/21/22 ; 28/29/30 (10H/17H)
LIEU : TERRAIN DE FOOT - ST LUNAIRE.
 RUE DE PLATE ROCHE

1 JOUR : 20 €
2 JOURS : 40 €
3 JOURS : 50 €

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS :
TÉLÉPHONE : 06 32 70 30 52
EMAIL : PCEF35730@ORANGE.FR




LES ANCIENS COMBATTANTS



L'Association des Anciens Combattants de Saint-Lunaire, l'AACSL, participe activement à l'organisation et la mise en œuvre de toutes les cérémonies et manifestations mémorielles et patriotiques organisées en étroite collaboration avec la municipalité. Elles ont pour vocation d'honorer l'histoire de notre pays, de renforcer notre sentiment d'appartenance nationale et de transmettre le devoir de mémoire aux générations futures, mais également, d'entretenir le souvenir des Lunairiens morts pour la France (MPF) au cours des différents conflits du 20ème siècle. Lors de ces cérémonies, les élèves de l'école François Renaud, accompagnés de leurs enseignants, participe régulièrement.

Cette année, nous avons 2 grands projets : l'inscription sur le monument aux morts de la commune d'un enfant de Saint-Lunaire : le Capitaine Jean AUBERT, né le 23 juillet 1918 à Saint-Lunaire. Mort au champ d'honneur à bord de son chasseur-bombardier le 1er septembre 1944 dans le sud de la France, son nom n'a jamais été inscrit sur le marbre de notre monument. Il rejoindra ainsi la liste de nos 81 glorieux MPF déjà présents. Le nom du Capitaine AUBERT sera officiellement dévoilé à l'occasion d'une prochaine cérémonie patriotique, dès que les recherches concernant l'existence de descendants éventuels auront abouties. A cet effet,



l'association est à la recherche de toutes informations concernant la famille, n'hésitez pas à nous contacter.

Le second projet, concerne nos MPF dont les restes mortels se trouveraient dans certaines tombes qui ont été classées 'en déshérence' et pour lesquels, l'association, en liaison étroite avec la municipalité et le Souvenir Français, souhaiterait procéder à la réalisation d'un carré militaire ou d'une tombe dite 'de regroupement'.

Nous comptons sur votre présence lors des cérémonies commémoratives, elles sont ouvertes à toutes et à tous, non seulement aux anciens combattants des différentes générations de feu ainsi qu'aux veuves d'anciens combattants, les pupilles de la nation, les Soldats de France, les policiers, gendarmes, douaniers et pompiers et toutes celles et ceux qui ont servi la France. Tous sont les bienvenus pour entretenir le culte du souvenir, l'esprit civique et patriotique.

Contact : aacsl.saint-lunaire@gmail.com
ou 06 09 43 90 57

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

En premier lieu, nous tenons à remercier chaleureusement les électrices et les électeurs qui, en mars dernier, ont accordé leur confiance à notre équipe et notre projet. Le taux de participation très élevé démontre votre intérêt pour le débat démocratique. Si le résultat n'a pas été celui que nous espérions, votre soutien nous engage : nous avons la responsabilité de continuer à porter, dans la minorité, l'ambition et les valeurs que nous avons défendues. Nous nous sommes réjouis d'apprendre, par voie de presse, la livraison des huit pavillons en accession sociale au Clos Loquen, marquant l'achèvement de la dernière tranche de cette ZAC. Cette opération est l'aboutissement d'un dossier engagé lors des trois précédents mandats. L'accession sociale à la propriété est un dispositif concret, qui permet à des familles de devenir propriétaires dans des conditions encadrées et protégées de la spéculation. Dans une commune à forte pression immobilière, ce type d'opération est la condition du maintien d'une

population permanente. Faire vivre Saint-Lunaire toute l'année, c'est permettre aux familles de trouver un logement et de construire leur vie dans un cadre auquel nous sommes tous tant attachés. Nous regrettons toutefois que la tradition républicaine, consistant à convier l'ensemble d'un conseil municipal aux inaugurations, n'ait pas été respectée. Attentifs à la vie de la commune, nous dévoilerons rapidement notre manière de fédérer notre engagement collectif.

Bel été à tous !
Saint-Lunaire passionnément



Saint-Lunaire
passionnément

Fest Noz

Vendredi 14 août

 **Saint-Lunaire**
Esplanade du mini golf



20h30 · Concerts

ZOÑJ • **Kelteen**
(musique celtique)

 **Buvette
Restauration**




Feu d'artifice

Samedi 25 juillet

 **Saint-Lunaire**
Esplanade du mini golf

20h30 : Bal populaire / Pep's music
23h : Feu d'artifice
Buvette & restauration

